

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018**

Le 11 septembre 2018 à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/09/2018

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, M. Bernard BALAYE Mmes Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjointes, Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Jean-Pierre GRANGE, Elodie BLACHE, Isabelle GONNARD, Isabelle PALLUY, Laëtitia THOUÉZ, Jean-Marc JANIN Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Pierre SEUX à Mme Sylvie FRANCO

Excusés :

Absente : Mme Stéphanie PERRET

Mme Isabelle PALLUY a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2018 et signature du registre des délibérations.

- **Autorisation de réaménagement du contrat de prêt initialement contracté auprès de la Caisse des Dépôts** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le réaménagement du contrat de prêt pour le financement de la construction de l'ensemble mairie, bibliothèque, cantine. Le taux passera de 4.51 % à 2% (1.25 % +0.75 % taux en vigueur au 31/07/18). Le gain estimé pour les années restantes jusqu'en 2027 serait de 14 900 € selon le taux en vigueur du livret A.
- **Avis Chambre Régionale des Comptes créance Ardèche Musique et Danse** : délibération est prise à l'unanimité, le conseil municipal déclare avoir pris connaissance de l'avis de la Chambre Régionale des comptes concernant le litige qui oppose la commune au Syndicat mixte Ardèche Musique et Danse.
- **Intérêt pour la mise à disposition de toitures publiques en vue de l'installation de centrales photovoltaïques** : délibération est prise à l'unanimité pour donner un avis favorable à ce que soit étudiée plus en détail la faisabilité technique et financière de l'installation de centrales solaires photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente des Mûriers et autoriser la mise à disposition de cette toiture sous réserve que les engagements contractuels avec les assurances soient clairement stipulés.
- **Modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo** : délibération est prise à l'unanimité pour donner un avis favorable au projet de modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo dans les termes de la délibération du Conseil Communautaire du 19 juin 2018. Approuver le projet de révision des statuts portant principalement sur la mutualisation des moyens pour aider l'ensemble du territoire communautaire à gérer le contrôle des poteaux incendies. La révision porte également sur l'intérêt communautaire du collectif DUDH (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) ainsi que le contour de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations). Il est précisé que ces modifications statutaires, bien qu'elles entraînent des charges nouvelles pour Annonay Rhône Agglo, n'entraîneront aucune retenue sur les attributions de compensation des communes membres.

- **Admission en non valeur de titres irrécouvrables** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter l'admission en non valeur pour l'année 2012 du titre n°558 d'un montant de 990.03 € correspondant à une partie des pénalités de retard pour la société ACTIF BAT dans le cadre de la construction de l'ensemble mairie bibliothèque cantine. L'entreprise a été placée en liquidation judiciaire et un jugement pour insuffisance d'actif a été prononcé.
 - **Remboursement sinistre poteau salle des Mûriers** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le remboursement de l'assurance Allianz suite au sinistre concernant la détérioration d'un poteau de soutènement de la salle des Mûriers par un véhicule.
 - **Convention bail cabinet d'ostéopathie** Annule et remplace la délibération du 11 juin 2018 délibération est prise à l'unanimité pour établir une convention bail du cabinet d'ostéopathe au nom de M. Tristan CHAMARD qui prendra effet à partir du 1^{er} août 2018 et fixer le montant du loyer mensuel à 336 € TTC
 - **Convention bail cabinet d'infirmière** Annule et remplace la délibération du 11 juin 2018 : délibération est prise à l'unanimité pour établir une convention bail du cabinet d'infirmière au nom de Mme Maryse SABATIER qui prendra effet à partir du 1^{er} septembre 2018 et fixer le montant du loyer mensuel à 266 € TTC
 - **Mise en réseau bibliothèques** : Proposition de projet d'Annonay Rhône Agglo pour la mise en réseau de tout ou partie des bibliothèques, des activités communes, une mutualisation des compétences et des échanges. Délibération est prise à l'unanimité pour émettre un avis défavorable à ce projet avec la bibliothèque de Saint-Cyr.
- Urbanisme :
- Permis de construire Modificatif :**
RUZZA Didier et Gisèle : 146 impasse Buissonnière – modification couleur tuiles + crépis
 - Permis de construire :**
SOTON Emilien et AVRIL Maryline – 118 impasse Buissonnière– maison individuelle
ISSERTIAL Michaël – 138 et 140 impasse Buissonnière – 2 maisons individuelles
DAVID Xavier et Marie-Hélène – 17 rue de l'Eglantine – maison individuelle
BRUNEL Gilles et Florence – 232 Montée de la Ratisse – maison individuelle
 - Déclarations Préalables :**
ROURE Christian 30 Rue du Razat– extension maison
MILLET Christian – 132 rue de la Chaux – remplacement tuiles
MERLE Michel – 12 rue du Razat – remplacement tuiles
NAZON Christian – 22 rue de Provence – division de parcelle
DUBREUCQ Isabelle – 610 Chemin de la Pinée – véranda + modifications d'ouvertures
ECOLE PRIVEE – 4 place de la Bascule – remplacement toiture
 - Certificat d'urbanisme :**
Me Benjamin de L'HERMUZIERE –7 rue de la Vernée- B 1996
Me Bertrand SERVE – 7 rue du Rabier - B1910
Me Benjamin de L'HERMUZIERE –Prachenet- B 718-1551
Me Laurent SCHLAGBAUER – Impasse Buissonnière – A2151
Me Laurent SCHLAGBAUER – Impasse Buissonnière – A2149
Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Fontanes - A2089
Me Olivier COURTES LAPEYRAT – Impasse Buissonnière - A2149
Me Jean-Louis SERVE – 47 rue de Provence –A 830-896-834-903-1746-1747-1748-1749-1750-1751
Me Jean-Louis SERVE –Morel–A 1951-1952-1956
Me Olivier COURTES LAPEYRAT- 118 impasse Buissonnière – B 2154
Me Amélie URSO MEHIDEB- Le Razat- A139-1529
Me Laurent SCHLAGBAUER – Impasse Buissonnière – A2150

Me François GIRAUD – La Chaux– B2267

Me Laurent SCHLAGBAUER – 47 rue du Rabier – B2033

- **Questions diverses**

- **Emprunt GAIA mairie bibliothèque cantine** : Monsieur Marc Lecointre informe le Conseil Municipal que suite au remboursement anticipé de l'emprunt GAIA, le projet portant sur des logements sociaux bénéficiant de prêt de la Caisse des Dépôts les pénalités d'un montant de 4 500 € n'ont pas été appliquées.

- **Assurances** : Monsieur Marc Lecointre informe le Conseil Municipal que des négociations sont en cours auprès de nos assurances, le gain potentiel estimé serait d'environ 8 000 €.

- **Collecte Ordures Ménagères** : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec les responsables d'Annonay Rhône Agglo pour une demande de rajout d'un containers semi-enterré de collecte d'ordures ménagères à l'entrée du village côté Davézieux. A ce jour, la commune n'a pas de réponse.

- **Prévention Radon** : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'une action lancée par la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) Drôme Ardèche en partenariat avec l'ARS pour une campagne de prévention du radon sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. La CLCV propose de poser gratuitement un dosimètre pour une durée de 2 mois au domicile des personnes intéressées.

- **Ecole publique** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention exceptionnelle pour le financement du transport lors du cycle piscine. Les élus, comme les années précédentes, donnent un avis favorable à cette demande.

- **Secours populaire** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de mise à disposition de la salle des Mûriers dans le cadre d'une pièce de théâtre organisée par l'association Secours Populaire. Les élus rappellent que le tarif habituel de location est de 1 800 € pour ce type de manifestation et proposent d'accorder un tarif préférentiel de 700 € (tarif préférentiel pour les habitants de Saint-Cyr), le ménage restant à la charge des organisateurs.

- **Modification sens de circulation Rue de Cizelle** : Monsieur Bernard Balaye informe le Conseil Municipal que compte tenu du nouveau programme d'habitation Allée des Alpes et sur préconisation de la DDT (Direction Départementale du Territoire) le sens de circulation sera modifié sur la Rue de Cizelle pour la sécurité de tous. Un courrier sera adressé aux riverains.

- **Thorrenc voirie** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Thorrenc étudie la possibilité de transformer un chemin en voie communale entre le Hameau de l'Eterpas et Revelardon. Le Chemin se situe en partie sur la commune de Saint-Cyr, la commune de Thorrenc demande la possibilité d'une aide au financement pour les travaux. Les élus trouvent le projet très intéressant, cependant la commune a déjà des projets de réfection de voirie et ne peut pas investir pour le moment.

- **Cantine** : Madame Cécile Celette informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un système de permis de bonne conduite, pour chaque élève fréquentant la cantine de la Grande Section au CM2. Le permis de bonne conduite se veut éducatif, c'est un contrat passé entre les élèves et la mairie afin de sensibiliser l'enfant au respect des règles de vie en société.

- **Marché local** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'un particulier pour la vente de gourmandises et produits (confitures, pâtisseries sèches, légumes) les samedis matins. Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a donné un avis favorable à la création d'un marché de producteurs dont les exploitations sont sur la commune. Le pétitionnaire sera contacté pour savoir s' il s'agit d'un producteur ayant une exploitation sur la commune.

- **Eaux pluviales** : Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier d'un riverain de la Rue du Rabier ainsi que des demande Quartier Morel. Ces courriers font suite aux fortes pluies du printemps. Des élus se sont rendus sur place pour constater les problèmes. La création d'un réseau d'eaux pluviales sur une partie du quartier du Rabier pourrait les résoudre. Le coût élevé des travaux contraint la commune à attendre pour les réaliser. En ce qui concerne le Quartier de Morel des solutions sont à l'étude.

- **Cimetière communal** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Mémoires de Saint-Cyr propose de recenser les tombes abandonnées au cimetière communal.

- **Amicale Boules** : l'assemblée générale de l'amicale boules aura lieu le 28/09/2018.

- **Via Fluvia** : Annonay Rhône Agglo inaugurera le premier tronçon de la Via Fluvia, véloroute entre Loire et Rhône, le samedi 15 septembre 2018.

- **Exposition Archives Départementales** : Monsieur Jean-Marc Janin informe le Conseil Municipal qu'une exposition des Archives Départementales de l'Ardèche « Fragments d'histoire(s), l'Ardèche dans la Grande Guerre » est organisée le 14 octobre 2018 à la salle des Mûriers, en partenariat avec les Anciens Combattants et l'association Mémoires de Saint-Cyr. L'exposition sera ouverte aux écoles de la commune le lundi 15 octobre.

- **ADAPEI** : Madame Mireille Seignovert rappelle que l'opération brioches aura lieu le samedi 7 octobre, rendez-vous est donné aux bénévoles à partir de 9h à la salle du Conseil municipal.